



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr)

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **ÉTAT DES LIEUX ALARMANT À PARIS MUSÉES**

### **Mise en place d'une politique répressive et conditions de travail qui se dégradent !**

**Dégradation des conditions de travail, refus des droits des agent.es, explosion des risques psychosociaux... Pourquoi la direction de Paris Musées laisse-t-elle faire les pratiques managériales illégales de mises sous pression des agent.es malgré nos alertes répétées ?**

Qui donne les consignes ou laisse faire augmentant les risques psychosociaux ?

Qui engage la responsabilité légale, administrative et pénale, de Paris Musées et de la Ville de Paris au travers des mises sous pressions constatées pouvant être constitutives de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ?

La direction de Paris Musées ne répondant pas à nos demandes, voici un état des lieux actuel non exhaustif des problématiques rencontrées à Paris Musées :

### **Une politique répressive**

Une politique répressive est mise en place par Paris Musées afin de faire peur et de faire taire des agent.es titulaires et vacataires dénonçant les dysfonctionnements internes, mauvaises conditions de travail et mises sous pression ou abus de pouvoir.

Les briefings collectifs quotidiens sont devenus des moments choisis de mises sous pression du collectif de travail au lieu d'être des lieux de diffusion des informations professionnelles nécessaires pour notre service. Des consignes et informations de base ne sont pas transmises par certains managers qui viennent ensuite vous reprocher des faits infondés ou engendrés justement par leurs carences.

La désinformation et la manipulation sont omniprésents lors des briefings mais aussi lors d'entretiens "informels", réalisés sans laisser de traces écrites, sans convocation ou invitation écrite, au bon vouloir du manager et surtout sans assistance autorisée des syndicats.

Des représentants de la direction mettent sous pression des agent.es, les convoquant pour tout et rien. Le but étant de dénigrer un tel ou un tel ou de recueillir des informations sur quelqu'un grâce au collègue convoqué sur le mode commérages.

L'information ou la désinformation se jouant sur le ton du copinage et ayant souvent des conséquences néfastes sur le collectif de travail et la réputation de l'agent.e visé.e.

Les vacataires aux contrats précaires et toujours dans l'incertitude du renouvellement de leur contrat sont particulièrement exposés à ces pratiques favorisant les risques psychosociaux.

Mais les titulaires en subissent aussi largement les conséquences sur leur santé et la dégradation de leurs conditions de travail à court, moyen et long terme avec des représailles quand ils n'acceptent pas de tolérer de telles pratiques.

Lors des briefings et des entretiens informels, les agent.es sont aussi laissés.es dans le flou et l'incertitude sur le fait qu'ils soient tout le temps surveillés et observés par on ne sait qui.

Les agent.es sont aussi accusés.es oralement collectivement ou individuellement de supposés manquements ou fautes susceptibles de ne jamais avoir existé.

Certains managers refusent également, sous de faux prétextes, de répondre aux questions des agent.es les interrogeant sur le manque de clarté des propos qu'ils viennent de tenir.

Nous tenons à indiquer que tous les managers ne pratiquent pas de telles méthodes augmentant les risques sociaux. Mais lorsqu'ils agissent normalement pour la qualité du service public et dans le respect des droits des agent.es, ils sont eux-mêmes mis sous pression pour qu'ils adoptent les techniques managériales de manipulation des agent.es que nous dénonçons.

L'accès aux droits des agent.es ne nécessite pas la remise d'une contrepartie à la hiérarchie ou à la direction, ce n'est pas du donnant donnant comme tentent de vous le faire croire certain.es...

Au SUPAP-FSU, nous défendons sans concession les agent.es afin qu'ils obtiennent leurs droits issus des textes légaux.

Pour appuyer sa pression répressive par de vrais ou faux éléments, Paris Musées a diffusé par le biais des briefings un formulaire illégal et destiné à récolter par écrit, hors dossier administratif, des éléments sur le comportement des agent.es sans qu'ils puissent se défendre contrairement à ce qui est prévu par la loi. Ce formulaire n'est pas conforme aux procédures et ne comporte aucune obligation ni de remplissage, ni de signature.

Ces documents servant ensuite à nourrir des procédures disciplinaires contre les un.es et les autres.

Ces écrits recueillis selon ce formulaire servant ces méthodes managériales abusives et ne respectant pas le droit d'assistance et de défense des agents, nous demandons sa suppression et la destruction de tous ces documents.

Si vous avez des arguments, des doutes, des contestations ou des questionnements, rien ne vous oblige jamais à signer un document dans l'immédiat.

Vous avez même le droit de ne jamais signer ou de demander un délai ou de garder silence, c' est la loi ! Demandez-nous conseil.

Par ailleurs nous constatons que des évaluations annuelles ne sont pas menées de façon normale et le contenu final ne correspond pas du tout parfois aux échanges ayant eu lieu lors de l'entretien avec le supérieur hiérarchique direct.

Ce procédé non conforme aux procédures internes et à la loi, est encore une fois destiné à alimenter artificiellement négativement des dossiers souvent contre les agent.es qui soutiennent leurs collègues, les aident à se défendre, dénoncent abus et dysfonctionnements internes. Le but étant de leur faire peur pour les faire taire.

Nous avons également constaté que dans ce contexte d'abus de pouvoir incessants, des managers modifient, à l'écrit et à l'oral dans leur communication aux agent.es, le contenu de procédures officielles par méconnaissance ou en suivant des consignes de supérieurs hiérarchiques afin de détourner, invalider et empêcher la dénonciation de faits de violences, harcèlements, réalisés en interne.

Le but ultime étant d'étouffer les affaires surtout quand cela concerne des vacataires dont le contrat précaire ne sera pas renouvelé et qui ne seront plus là pour dénoncer et témoigner.

C'est dans le cadre de ce contexte délétère que deux agents du musée Galliéra, Bruno et Ibrahim, victimes de propos racistes de leur hiérarchie ("vous les noirs vous ne voulez pas travailler"), sont suspendus depuis plus de 3 mois et font

l'objet d'une procédure disciplinaire, sans que la mairie de Paris réagisse. Ils bénéficient évidemment de toute notre solidarité.

### ***En plus des conditions de travail qui se dégradent***

*Les vacataires de certains sites n'ont pas la délivrance de leur carte de cantine.*

*Alors que beaucoup d'emplois d'accueil à la Ville de Paris bénéficient d'un roulement cohérent de planning, d'un matériel de travail adapté avec assises, tabourets, pupitres afin de pouvoir s'asseoir et se réchauffer sur leur poste ou non loin,*

*A Paris Musées les agent.es d'accueil se voient supprimer leurs chaises, et autres dispositifs leurs permettant de diminuer la pénibilité de leur travail.*

*De surcroît on oblige les agent.es à jouer au jeu des chaises musicales faute de chaises mises à disposition conformément au nombre d'agent planifiés, c'est au premier agent, usé par la position debout, qui prendra la place !*

*Sans les ressources matérielles ou d'organisation, les agents sont obligé.es de poser tout leur matériel de travail au sol face au public et de travailler dans le froid ou sous la chaleur au bon vouloir du changement d'humeur et de planning de leur manager et cela sans recevoir l'explication qui leur est due pour écarter toute discrimination dans cette ambiance délétère.*

## **La direction de Paris musée doit faire cesser les pratiques managériales abusives et nous fournir conditions et matériel pour travailler dans de bonnes conditions physiques et mentales**

Les conditions de travail qui se dégradent,

La politique répressive qui porte atteinte à la santé physique et mentale au travail,

L'augmentation des facteurs favorisant les risques psychosociaux,

L'absence de prévention appliquée face aux faits de discrimination ou pouvant relever du harcèlement moral, ou sexuel aux situations de travail pénible,

Créent du mal-être, de la peur, de la suspicion et dégrade l'ambiance de travail et la solidarité !

**Stop aux humiliations répétées et atteintes à la dignité des agent.es.  
Halte à la dégradation des conditions de travail**

**Ne vous laissez pas faire, contactez le SUPAP FSU face à tout abus !**